



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Le 17 janvier 2022

TOUS EN LUTTE LE 19 JANVIER 2023 !

La CGTG appelle tous les travailleurs, les retraités, les chômeurs et plus largement la population laborieuse, à se mobiliser pour exprimer notre colère et défendre nos revendications.

Ce même jour, tous les syndicats en France appellent à une grève pour combattre l'attaque de Macron contre les retraites. En Guadeloupe et en Martinique aussi la majorité des organisations syndicales appellent à la grève. Le mouvement des travailleurs en France, en Martinique et ailleurs ne peut que renforcer les luttes que nous menons ici depuis plusieurs mois.

Cette nouvelle attaque contre les retraites est une absurdité : pourquoi imposer un âge de départ à 64 et plus, alors que 60% des jeunes sont privés d'emploi ? Le gouvernement nous ment effrontément. Pour de nombreux jeunes qui font des études, **l'obligation de totaliser 43 annuités les ramènera automatiquement à un âge de départ en retraite au-delà de 64 ans.** De même, rares sont ceux qui sont nés à partir de 1961 qui pourront obtenir une retraite à 1200€ car leurs carrières, lorsqu'ils ont travaillé, sont émaillées de périodes de chômage ou d'emplois précaires.

Cette attaque est d'autant plus violente qu'elle survient au moment où de nombreuses personnes âgées dont des retraités ont été emportées par le coronavirus et autres pathologies graves et où de nombreux soignants sont privés de tous revenus. Ces derniers ne peuvent pas cotiser pour leur retraite.

De nombreux travailleurs perçoivent une retraite de misère. Aucune prime, y compris les 40% de vie chère, n'est intégrée dans le calcul des pensions de retraite. Les travailleurs des collectivités sont aussi victimes de ces retraites de misère. Il y en a qui ne perçoivent pas plus de 300€ par mois. En janvier 1974, nos camarades de la banane étaient en grève pour obtenir une retraite à taux plein. La CGTG avait raison d'exiger les 5 jours travaillés par semaine. Après moult combats, le 28 septembre 2022 la cour de cassation a donné raison à la CGTG sur le respect de la mensualisation.

Les travailleuses à temps partiel imposé ou qui ont élevé des enfants seront-elles aussi victimes de projet scélérat.

Les camarades d'EDF PEI sont en grève pour les mêmes raisons. Le fait de maintenir 25% des travailleurs illégalement en intérim et de refuser d'appliquer les dispositions conventionnelles et du code du travail, les pénalisent pour leur retraite.

Cette lutte s'ajoute à toutes celles que nous menons depuis plusieurs mois :

- **Dans la Santé**, nombre de **camarades qui ont refusé l'obligation vaccinale sont privés d'emploi** et de salaire depuis un an et demi. Dans les hôpitaux et les cliniques, ceux qui travaillent sont sous pression permanente et la prise en charge des malades est d'autant plus dégradée. C'est un scandale.

- La **hausse vertigineuse des prix** frappe le porte-monnaie des actifs, des retraités, des privés d'emploi et des plus larges couches de la population laborieuse. Nous avons de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Face à l'inflation, imposons que les salaires augmentent au même rythme que les prix.

Imposons **un SMIC à 2000,00€ net par mois.**

- Les **conditions de travail** lamentables mettent en danger notre vie, notre santé physique et mentale. Dans le public comme dans le privé, la charge de travail devient de plus en plus difficile à assumer. Une personne doit faire le travail de deux ou trois. Il est urgent d'embaucher ! Il faut au contraire répartir le travail entre tous, sans diminuer les salaires. Il y a de l'argent pour cela dans les caisses du grand patronat.
- Ces derniers mois nous avons eu à déplorer la mort d'un de nos camarades à Route de Guadeloupe, celle d'un travailleur sur le port et d'un camarade de la banane. Sans compter les blessés graves dont ceux qui ont été victimes de l'effondrement du pont de Saint-Phy. Les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles au point que les crises cardiaques, les AVC, les burn-out ainsi que les accidents du travail sont légions.

S'agissant du chlordécone nous dénonçons la décision des juges qui ont classé sans suite les plaintes contre l'empoisonnement au chlordécone des populations de Martinique et de Guadeloupe.

La CGTG exige la dépollution des sols et l'indemnisation conséquente de toute la population.
La CGTG exige que toutes les pathologies des ouvriers agricoles victimes de l'empoisonnement au chlordécone soient reconnues comme maladies professionnelles.

Il y a encore bien d'autres raisons d'être en colère : **le mépris patronal, le racisme dans certaines entreprises, le mépris colonial du gouvernement...**

Nos camarades de l'EDF PEI, en grève depuis le 18 décembre, montrent l'exemple à suivre.

En les rejoignant dans l'action, nous renforçons le combat de tous les travailleurs !

- Résorption de l'emploi précaire
- Arrêt des licenciements et répartition du travail entre tous sans diminution de salaire
- Embauche massive dans tous les services publics et dans le privé
- Échelle mobile des salaires
- Le SMIC à 2000€ net
- Revalorisation conséquente de toutes les retraites
- Reconstitution de carrière de tous les travailleurs du public et du privé qui sont condamnés à des retraites de misère
- Contrôle des fonds publics et arrêt des subventions pour les entreprises qui font des bénéfices et qui licencient

JEUDI 19 JANVIER 2023

RASSEMBLEMENT À 8H DEVANT EDF PEI À JARRY